



## Cérémonie commémorative de l'appel du 18 juin

**Vendredi 18 juin à 11h30**

Mémorial de la Résistance, Place de la Résistance

*En présence de*

**Emmanuel Carroz,**  
Adjoint à la Mémoire,  
aux Migrations et  
aux Coopérations  
internationales

Le 18 juin 1940 sur les ondes de la BBC, le Général de Gaulle appelle les Français à refuser la défaite et à poursuivre le combat avec lui en Grande-Bretagne, au sein des Forces Françaises Libres (FFL). Entouré de volontaires qui l'avaient rejoint en exil, il jette les bases d'une alternative au régime de Vichy et à sa politique de collaboration avec l'Allemagne nazie. Durant quatre ans, l'homme du 18 juin incarne, l'âme de la Résistance et le maintien de la France au combat.

Ce vendredi aura lieu la cérémonie commémorative de l'appel du 18 juin 1940 à Grenoble. Emmanuel Carroz représentera le Maire. La cérémonie débutera à 11h par l'accueil des autorités et un mot d'introduction de la Directrice de l'ONAC. L'évocation historique sera ensuite lue, suivie de l'Appel du 18 juin par des collégien-nes de la Salle l'Aigle. La Marche Lorraine sera ensuite diffusée et Monsieur le Préfet lira le message officiel. La diffusion du Chant des Partisans, le dépôt de gerbes suivront. La sonnerie aux Morts, une minute de silence, la Marseillaise et le salut aux porte-drapeaux clôtureront la cérémonie.

**Eric Piolle, Maire de Grenoble, se rendra quant à lui à la cérémonie commémorative du Mont-Valérien pour représenter la Ville, commune « Compagnon de la Libération ».** Le 18 juin 1960, le général de Gaulle inaugure le Mémorial de la France combattante. Depuis, tous les ans, sur l'esplanade du Mont-Valérien, a lieu la cérémonie qui commémore l'Appel du général de Gaulle, organisée sous l'égide de la Chancellerie de l'Ordre de la Libération en présence du Président de la République et des membres du gouvernement, au cours de laquelle le chancelier de l'Ordre de la Libération rallume la Flamme de la Résistance.

Cette cérémonie regroupe les plus hautes autorités de l'État, les Compagnons de la Libération, leurs familles et celles des Compagnons décédés, ainsi que les représentants des villes et unités militaires titulaires de l'Ordre. A ce titre, Eric Piolle, maire de Grenoble, sera présent aux côtés des 4 autres maires des communes « Compagnon de la Libération » : Nantes, Paris, Vassieux-en-Vercors et l'Île de Sein. La cérémonie débutera à 10h30.

La Ville de Grenoble, en tant que commune Compagnon de la Libération est porteuse de l'héritage de l'ordre de la Libération, comme l'avait conclu le Général de Gaule lors de son appel à résister « Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas. »